

SMA

Le magazine d'information de Saint-Malo Agglomération
n°15 / décembre 2024

magazine

Transports, économie, services de proximité...

L'Agglo dans nos bourgs



En transports publics,
aller où on veut
quand on veut

4-5

Petit commerce
et artisanat :
le coup de pouce
qui fait
la différence

6-7



En dépannant
à domicile,
le bricobus
répare aussi
le lien social

14

Prolifération
des ragondins :
le combat
continue

8-9



**GRAND
DOSSIER :
L'AGGLO
DANS NOS
BOURGS**

Tourisme
rétro-littoral :
nos maires
en parlent

12-13



France services :
des permanences
dans toutes les communes

10-11



SMA
magazine

SMA Magazine : magazine d'information
de Saint-Malo Agglomération

Directeur de la publication : Gilles Lurton,
président de Saint-Malo Agglomération

Directrice de la communication : Gaëlle Gouchet

Rédacteur en chef : Benoit Sourd

Rédacteurs : Benoit Sourd, Béatrice Ercksen

Photos : Manuel Clauzier (dont couverture), SMA

(B.Sourd, M.Sannier), S.Barrau, G.Cazade (édito),

B.Ercksen, Ligue de l'enseignement 35,

Destination St-Malo Baie du Mt-St-Michel, 4vents

Maquette et mise en page : Quadrat Design

Impression : Atimco - 1 600 ex

(encres végétales sur papier 100% recyclé)



Dépôt légal : décembre 2024

n°15 - ISSN n° 2556-124 3

Pour nous contacter : Saint-Malo Agglomération,

6 rue de la Ville Jégu - BP 11 - 35260 Cancale

Tél : 02 23 15 10 85

Email : abt.communication@stmalo-agglomeration.fr

Web : www.stmalo-agglomeration.fr

À LIRE AUSSI

16-17 Assainissement : 2 500 installations de particuliers ne sont pas aux normes

19 Saint-Malo : comment sont relogés les habitants du quartier Alsace-Poitou

20-21 Réduire d'un quart nos déchets en 6 ans : un objectif à la portée de tous

24 Qualité de l'air : les réponses aux questions que vous vous posez

26 Bien-être étudiant : une soirée pour apprivoiser ses émotions





Saint-Malo Agglomération est un territoire d'excellence où nos différences font notre force. Qu'elles soient urbaines, périurbaines ou rurales, nos 18 communes ont chacune leur singularité mais forment, ensemble, une harmonieuse complémentarité qui nous fait avancer et grandir. Du littoral à la campagne, personne ne doit être laissé sur le bord du chemin. C'est dans cet esprit que René Couanau a créé en 2001 l'Agglomération et c'est grâce à cette volonté qu'il avait ancrée en lui, que nous poursuivons ce cap aujourd'hui. C'est la feuille de route qu'il nous a laissée. Dans nos villages, l'Agglomération est présente au quotidien, physiquement ou de manière plus informelle pour marquer un soutien permanent. Ce nouveau numéro en est l'illustration et retrace, au travers d'un dossier spécial intitulé « L'Agglo dans nos bourgs », les actions qui ont été, sont et seront menées à leurs côtés.

Dans quelques semaines, à l'aube du mois de janvier, notre réseau de bus va entamer sa mue. Avec le déploiement du transport à MAT demande, l'utilisateur pourra se déplacer quand il veut, où il veut, sur le territoire de l'Agglo. C'est la fin des horaires fixes et la mise en service d'un système novateur qui va révolutionner et profondément optimiser les déplacements en campagne et jusqu'à la ville. Un réel changement pour la mobilité de loisir comme professionnelle, avec une meilleure irrigation des zones d'emplois depuis les communes du centre et du sud de l'agglomération.

En matière d'appui à l'activité économique justement, l'équité doit elle aussi prévaloir. Les pass commerce et artisanat que nous attribuons depuis 2018 — avec la Région — aux petits entrepreneurs de nos communes en attestent. Cette aide financière substantielle, près de 120 000 euros en 2024, est une vraie bouffée d'oxygène pour ces hommes et femmes dans le lancement ou le développement de leur activité. D'Hirel à Châteauneuf en passant par La Gouesnière, plusieurs d'entre eux s'en font les témoins. La défense des petits commerces et artisans qui font vivre nos villes et villages est un enjeu crucial qu'il nous faut relever aux côtés des communes.

Cette proximité s'incarne aussi au travers des services publics, qui ont tendance à désertir nos bourgs. Sur ce sujet également, Saint-Malo Agglomération pousse en faveur d'une vraie politique de la ruralité, pendant de la politique de la ville. Nous portons ainsi pour nos communes, la création de permanences France services. Dès janvier, des conseillers sillonneront toutes les deux à trois semaines chacune d'entre elles pour accompagner, gratuitement, nos habitants dans leurs démarches administratives (impôts, retraite, CAF...). Dans la même philosophie, nous travaillons également en concertation avec les élus municipaux, sur une prise de compétence dédiée aux projets de solidarité. Pas question ici d'empiéter sur les prérogatives des mairies. Nous serons là pour les épauler sur des initiatives favorisant, par exemple, la lutte contre l'isolement des plus âgés et une meilleure intégration des adolescents dans la vie civique.

Je profite enfin de ces quelques lignes pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une très belle année 2025, pleine de santé, inspirante, lumineuse et épanouissante!

Gilles Lurton

Président de
Saint-Malo Agglomération

Les cinq autres nouveautés à connaître



1. La fin des zones blanches et une nouvelle liaison à La Découverte

Le réseau de bus MAT s'étoffe à Saint-Malo. Des circuits verront leur itinéraire changer. C'est le cas de la ligne 1 (Moulin — Intra-Muros) qui fusionnera avec la ligne 3 (Croix Desilles — Saint-Servan) et sera prolongée jusqu'à Saint-Jouan-des-Guérets une fois sur deux (les bus s'arrêteront sinon à Aquarium). La ligne 4 (Rothéneuf – Château-Malo) desservira désormais l'Hôpital et La Madeleine. C'est aussi la création d'une nouvelle liaison directe entre La Découverte et Saint-Servan, avec un passage par Bellevue. Enfin, des mini-bus marqueront l'arrêt dans des secteurs qui n'intégraient pas le réseau, à l'image du Petit Paramé et du pôle Surcouf à La Découverte. C'est la fin des zones blanches!

2. Bien plus de passages au parking Paul Féval de Saint-Malo, et des navettes estivales au parking d'entrée de Cancale

À Saint-Malo, le parking-relais Paul Féval sera désormais desservi à forte fréquence toute l'année, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les bus s'y arrêteront toutes les 7 à 8 minutes. Le parking de délestage de Cancale, localisé en entrée de ville, sera desservi par une navette estivale. Celle-ci permettra de rejoindre facilement le port de La Houle et le centre-ville. À Saint-Malo, comme à Cancale, le futur réseau vient donc renforcer l'intermodalité.

3. Des tarifs bloqués pendant 7 ans

Côté tarifs, le ticket unitaire augmentera de 5 centimes et atteindra ainsi 1,40 euro. Le paiement à bord reste, lui, fixé à 2 euros. Tous les détails concernant les tickets et abonnements sont à retrouver ci-dessous.

4. À partir du printemps 2025, un paiement sans contact à bord

Tout usager souhaitant régler son titre de transport à bord pourra, dès le printemps prochain, utiliser le paiement sans contact, ce qui est une nouveauté. Le tarif pour cette opération est fixé à 2 euros à bord et reste ainsi inchangé.

5. Des cars réservés aux scolaires

Les cars, jusqu'ici utilisés par les élèves pour se rendre à l'école, leur seront désormais intégralement réservés afin d'éviter les surcharges. Chaque collégien et lycéen est affecté à son circuit afin que les effectifs soient répartis le mieux possible.

TICKETS	Tarifs €	Tarifs €
	TTC 2024	TTC 2025
1 voyage	1,35	1,40
Carnet 10 voyages	12	13
24 heures	3,90	4
7 jours	12	13
Ticket payé à bord	2	2

ABONNEMENTS	Tarifs €	Tarifs €
	TTC 2024	TTC 2025
Adulte mensuel	32	36
Adulte annuel	320	360
Sénior mensuel	20	20
Sénior annuel	200	200
Jeune mensuel	20	20
Jeune annuel	160	200
Réduit mensuel	16	16
Réduit annuel	160	160
Scolaire annuel	120	120
Etudiant annuel	120	120



Sur la ligne 2, la liaison Intra-Muros à Paul Féval passe à 7 minutes toute l'année.

Et en dehors des horaires scolaires ?

Hors période scolaire : Les abonnements scolaires donnent accès au transport à la demande (TAD) pendant les vacances.

En période scolaire : Les abonnements scolaires donnent accès au transport à la demande les week-ends et en semaine, le soir à partir de 19 h et le mercredi à partir de 14 h.

Un coup de pouce qui a bien aidé ces trois chefs de petite entreprise

Grâce au pass commerce et artisanat, Saint-Malo Agglomération et la région Bretagne épaulent financièrement les petites structures dans leur lancement d'activité et dans leur développement. Une bouffée d'oxygène pour les chefs d'entreprise locaux autant que pour les villages désireux de maintenir une vie économique.



Marina Postic, Jean-Christophe Xambo et Héléna Perrudin font partie des nombreux bénéficiaires du pass commerce et artisanat, lancé en 2018.

Marina Postic, coiffeuse à Hirel

Marina Postic n'est pas aux manettes du Salon 5 par hasard. C'est ici, à Hirel, au 5 allée de Scissy, que la coiffeuse de 32 ans a fait en partie ses armes. Employée dans ces mêmes locaux pendant huit ans, la jeune femme a repris en avril 2024 le fonds de commerce qu'occupait son ancienne responsable. « J'habite Hirel depuis 15 ans et je tenais à ce que ce commerce ne ferme pas », assure la trentenaire qui sait bien que ses clients, provenant « du village, mais aussi de La Fresnais, du Vivier et de Saint-Benoît » auraient été bien démunis face aux portes closes. C'est qu'aucune des communes limitrophes à Hirel n'abrite de salon de coiffure. La boutique sauvée, Marina Postic devait ensuite imposer son style. « J'avais envie de monter en gamme, moderniser les équipements en installant des bacs massant, en changeant les sièges et en disposant aussi d'un logiciel de réservation ». L'addition s'élève à environ 12 000 euros. Son comptable l'alerte : « Il m'a parlé du pass commerce et artisanat, que je ne connaissais pas ». La cheffe d'entreprise monte son dossier et obtient le feu vert. 3 600 euros d'aides lui sont alloués. Le Salon 5 a eu le droit au coup de lifting dont rêvait Marina Postic !

Jean-Christophe Xambo, menuisier-agenceur à La Gouesnière

Malgré son jeune âge, Jean-Christophe Xambo a déjà bien bourlingué. Ancien Compagnon du devoir, le menuisier-agenceur a baroudé à travers la France pendant plusieurs années pour y façonner sa maîtrise du bois. Une fois son tour de l'Hexagone achevé, le jeune homme de 28 ans a posé ses valises dans la région. « Après trois années en tant qu'employé à Saint-Malo, j'avais cette envie de lancer mon entreprise. C'était une sorte de finalité à mon parcours », raconte le désormais patron de CCM Agencement, fondée en février 2024. Spécialisé dans l'aménagement d'intérieur, le menuisier a eu la chance de dénicher un local à La Gouesnière, où il réside. « Ma bonne étoile m'a fait rencontrer Stéphane, qui est ébéniste et m'a proposé de partager son entrepôt avec lui, dans la zone de l'Outre », poursuit Jean-Christophe Xambo qui s'est ainsi enlevé une bonne épine du pied. Côté outillage, le Gouesnérien était en besoin de machines à emmener sur les chantiers. Un chef d'entreprise local, rencontré aux Compagnons du devoir, l'a alors informé de l'existence du pass. Éligible, le menuisier-agenceur a perçu 2 200 euros de subventions. « J'ai pu acquérir une scie sur table, un aspirateur, une scie plongeante ou encore une scie sauteuse. Le pass a été déterminant. »

Héléna Perrudin, garagiste à Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine

À Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, le garage Perrudin soufflera bientôt sa dixième bougie. À la genèse on retrouve Héléna Perrudin, « pas du tout du métier », et son mari qui, à l'inverse, exerçait dans le milieu de l'automobile. De deux au départ, les voilà désormais sept à faire vivre ce garage dont l'ancrage à Châteauneuf est primordial : « On est de la commune donc ça compte forcément pour nous d'y faire vivre un commerce. Et pour les clients, cette proximité instaure un climat de confiance », analyse Héléna Perrudin. En 2023, l'entreprise a passé un cap en se lançant dans l'agrandissement du site : « On manquait d'espace. On a pu doubler de surface et créer de l'emploi ! ». Comme Marina Postic et Jean-Christophe Xambo, les Perrudin ont bénéficié du pass commerce et artisanat, « sur les conseils de la chambre des métiers », et in fine d'une aide de 7 500 euros. « Je recommande sans hésiter ! », conseille, en guise de conclusion, Héléna Perrudin.

Quels critères d'éligibilité ?

Découvrez-le en scannant le QR CODE :



« Je pense que ce pass peut faire basculer des projets »

Depuis 2018, ils sont 14, à La Gouesnière, à avoir bénéficié du pass commerce et artisanat. Un appui salué par le maire Joël Hamel, pour qui la survie d'activités de proximité est un défi quotidien. Entretien.

Quel regard portez-vous sur cette initiative de l'Agglo ?

C'est une belle action qui donne tout son sens à Saint-Malo Agglomération et qui lui offre aussi de la visibilité. Cela prouve que la collectivité n'oublie pas les artisans et les commerçants, qui jouent un rôle central dans notre société.

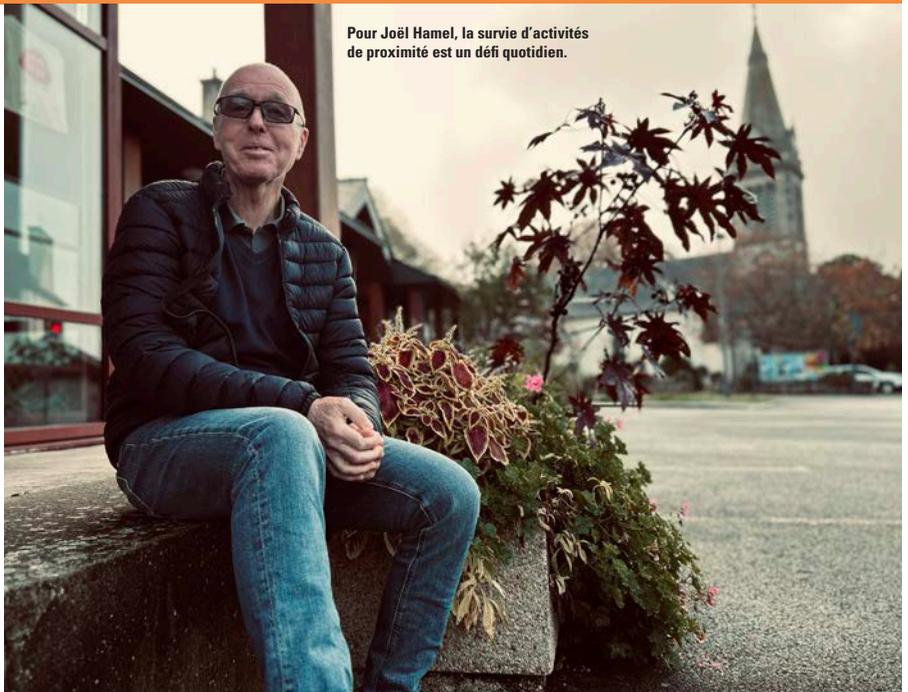
Ce pass a-t-il un impact positif sur le maintien de la vie commerciale de centre-bourg ?

Je pense qu'il peut faire basculer des projets et faciliter lesancements. Il y a quelques années, la municipalité a fait construire un bâtiment public qui a été mis en location dans le but d'ouvrir une épicerie. La gérante a été l'une des premières à bénéficier du pass.

Est-il aujourd'hui toujours aussi difficile de faire ouvrir de nouveaux commerces dans les petites communes ?

À La Gouesnière, notre population a été multipliée par deux en 20 ans alors qu'en parallèle le nombre de commerces de centre-bourg a stagné. On trouve de moins en moins, dans nos bourgs, de petits magasins de quincaillerie, de vêtements, voire même de boucherie maintenant. Tout est désormais regroupé dans les grandes enseignes. Et La Gouesnière est à 6 kilomètres de l'ancien Cora de Saint-Jouan et 5 kilomètres de l'Intermarché de Saint-Méloir. Heureusement, les commerces se renouvellent dans le village.

Les Gousnériens sont-ils nombreux à consommer sur la commune ?



Pour Joël Hamel, la survie d'activités de proximité est un défi quotidien.

Nous avons une population active dont la vie professionnelle est tournée vers la ville principale et donc davantage vers l'activité commerciale qui s'y trouve. Les grandes courses sont faites à l'extérieur du village. À La Gouesnière, on est davantage sur de l'appoint pour la population mais aussi pour de la clientèle de passage puisque la commune est située sur un axe routier traversé au quotidien par 6 000 véhicules.

Quelles sont, selon vous, les pistes pour retenir davantage vos administrés et attirer plus de passants ?

Nous avons tenté des choses. Certaines n'ont pas fonctionné comme lorsque nous avons essayé d'installer un marché en semaine. Il n'a pas tenu, faute de clientèle suffisante. D'autres sont des réussites. Je citais l'épicerie, mais je peux également vous assurer que la mairie a poussé fort en faveur de l'installation de l'ADMR (NDLR : du service à la personne) et bientôt de kinés.

À contrario des difficultés du bourg, le succès de la zone artisanale de l'Outre ne désemplit pas.

La centralité de La Gouesnière séduit les artisans et leur permet de rayonner sur l'ensemble du territoire. Cela explique que l'on en retrouve beaucoup parmi les bénéficiaires du pass. La zone de l'Outre, propriété de l'Agglomération côté Ouest, de la commune côté Est, a eu la chance de disposer d'une offre renforcée car il y avait du m² accessible. Ce n'est pas le cas dans le bourg. Pire, on fait face à une tendance particulièrement

inquiétante, celle de la transformation d'anciennes activités en logements. Il y a une quinzaine d'années, un hôtel-restaurant a fermé pour être remplacé par des appartements.

Comment sont attribués les pass ?

Les candidats sont accompagnés par la Chambre des métiers et de l'artisanat ou la Chambre de commerce et de l'industrie. Les dossiers sont ensuite instruits par un comité d'agrément. Une fois la demande validée, le dossier est présenté en commission développement économique de l'Agglomération puis voté pour approbation en conseil communautaire. Sous réserve du conseil de décembre, le montant total alloué en 2024 est de 126 263,91 euros. SMA et la Région finançant chacune le pass à hauteur de 50 % dans la limite de 7 500 euros de subvention et de 30 % maximum des frais engagés.



Le comité d'agrément peut compter des représentants de deux chambres, des élus de l'Agglo et un représentant de la Région.

Ragondins : comment l'Agglo veut limiter leur prolifération

Les campagnes de piégeage engagées par l'Agglomération depuis cinq ans n'ont pas permis de réguler suffisamment la présence des ragondins. En conséquence, la collectivité a décidé d'intensifier les efforts visant à freiner la prolifération de cette espèce invasive, friande des zones humides.

Les espèces invasives font désormais partie de notre quotidien et rythment nos saisons. Ces dernières années, l'une d'entre elles s'est fait une place de choix parmi la liste des envahisseurs. Avec sa bouille et son corps de castor, la queue plate en moins, ses incisives jaune-orangées et son pelage abondant, le ragondin se fraye un chemin au gré de nos cours d'eau.

Un risque sanitaire et matériel

Dans les villages, des élus se font les porte-voix d'habitants inquiets face à la prolifération de ce nuisible. Le rongeur raffole des zones humides et trouve dans certains territoires de l'Agglomération, notamment traversés par le marais de Dol, un espace idéal pour nicher et se développer.

Potentiel porteur de la leptospirose, maladie transmissible aux animaux comme à l'homme, le mammifère est également un bulldozer sur pattes. Entre ses galeries et ses terriers, le ragondin fait du dégât partout où il passe et est une menace, notamment pour les équipements d'assainissement exposés à d'éventuelles détériorations et fuites. En réponse, l'Agglomération organise depuis 2019, sur les aménagements en question, quatre campagnes de piégeage par an. Étalées sur 15 jours, celles-ci ont permis la capture de 1 942 rongeurs. Pour autant, le bilan n'est pas encore celui escompté. Les populations de rongeurs restent constantes sur les sites concernés.

Mieux quantifier la présence du ragondin et intensifier le piégeage

La collectivité a donc décidé de passer à la vitesse supérieure afin de freiner la propagation de "ce nuisible face auquel il faut absolument trouver des solutions", comme le reconnaissait le président Gilles Lurton le 20 juin 2024, en conseil communautaire. C'est à cette même occasion que les élus ont adopté une double convention sur trois ans, visant à intensifier la lutte contre cette espèce invasive :



Le ragondin prolifère notamment sur les communes proches du marais de Dol.

- Une première avec la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FGDON 35), laquelle interviendra sur 23 ouvrages d'assainissement et jusqu'à 500 mètres autour de ceux-ci. L'Agglomération lui attribue une subvention de 27 117 euros HT.
- Une seconde aux côtés de l'Association syndicale des Digués et marais de Dol (ASDMD) qui agira sur les cours d'eau et canaux de 11 communes (Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Hirel, La Fresnais, La Gouesnière, Lillemer, Miniac-Morvan, Plerguer, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Guinoux, Saint-Méloir-des-Ondes et Saint-Père-Marc-en-Poulet). L'Agglomération lui alloue une subvention de 5 000 euros HT. L'objectif est double : mieux identifier, chiffrer, cartographier, la présence du

rongeur sur notre territoire, mais aussi déployer un rythme de piégeage plus conséquent afin d'éliminer tout ragondin capturé.



« Il valait mieux ne pas attendre d'avoir des problèmes en cascade pour gérer la situation. Je suis moi-même concerné par cette problématique. Et c'est impressionnant de voir la vitesse à laquelle ils se reproduisent. Cette initiative de l'Agglomération est une vraie satisfaction », s'en est réjoui Olivier Compain, vice-président de Saint-Malo Agglomération en charge de l'assainissement..

Éviter les aménagements favorisant l'installation du ragondin

Disposer d'une meilleure connaissance du rongeur à l'échelle locale devrait permettre à Saint-Malo Agglomération "de déployer à l'avenir des aménagements, au niveau des équipements d'assainissement et des cours d'eau, qui ne favorisent pas l'installation du ragondin", dévoile Nolwenn Konrad, directrice des cycles de l'eau. "Ces mammifères n'affectionnent pas les pentes douces, naturelles, mais plutôt les pentes raides pour y creuser leur terrier. Il nous faudra donc penser différemment les aménagements en question, les rendre plus naturels".

À La Fresnais, sur les traces du rongeur

« J'ai commencé à m'intéresser à lui quand j'ai compris à quel point il pouvait détériorer nos campagnes ». Lui, c'est le ragondin. Et en la matière, Éric Poussin en connaît un rayon. Le maire de La Fresnais, pêcheur et chasseur amateur, pourrait réciter d'un fil le pédigrée du rongeur. C'est que sa commune, traversée par le marais de Dol, est très exposée à ce nuisible épris des zones humides et eaux stagnantes.

Des galeries sur les berges

Pour nous l'assurer, l' élu accepte de jouer le guide le temps de quelques heures, hors des sentiers battus. Loin du bourg, la voiture s'échappe à travers champs pour marquer l'arrêt à un carrefour fluvial. Ici, le Bief brillant, le Bief du milieu et la Ceinture nord se croisent, s'entremêlent. « Vous êtes à La Fresnais, de l'autre côté de ce fossé à Lillemer. Et toute la partie que vous voyez là avec les meules de foin, est en zone humide et Natura 2000 ». Le décor est à peine planté par l'édile quand, à l'horizon, une silhouette se dessine. C'est lui. Un ragondin glisse silencieusement sur l'eau pour regagner la berge. « Habituellement, ils sortent plutôt le soir », commente Éric Poussin, les yeux rivés vers l'animal. Le mammifère se sent ici comme chez lui. Et cela se voit. Les talus s'affaissent sous



Des cages sont posées en bordure de cours d'eau afin de piéger le ragondin

l'effet des multiples galeries qu'il creuse de-ci de-là. « Elles peuvent aller jusqu'à 7 mètres de profondeur et créent une véritable instabilité du sol à force que le ragondin s'y enfonce. Le risque avec ces glissements de terre c'est que ça finisse par tout inonder », s'en inquiète l' élu qui n'a pu qu'assister impuissant à la prolifération du rongeur sur les terres de sa commune. « Dans les années 90, ils étaient peu nombreux et se cantonnaient à rester autour de ces cours d'eau. Il y a désormais une telle surpopulation qu'ils s'installent dans des lieux plus restreints ». La faute au changement climatique, aux hivers plus doux, favorables à ces animaux envahissants qui ne supportent pas le gel. « Un ragondin qui naît peut avoir une portée de deux à six petits sous six mois », alerte le maire.

ragondins dans le jardin". On les sent démunis, d'autant plus que l'arrêté préfectoral de lutte contre le rongeur précise que c'est aux privés de réguler sa présence sur leur terrain. On essaye de faire au mieux pour les conseiller. »

500 ragondins piégés en un an

Pour autant, la mairie ne se contente pas de jouer les spectateurs. Éric Poussin le certifie et en veut pour preuve l'intervention de deux piégeurs dédommagés par la commune. Résultat : en 2023, 500 ragondins ont été piégés sur le territoire de La Fresnais. Pour en savoir plus sur la méthode, le maire nous conduit aux Rosières, à l'Est de la commune. Le long de l'eau, une série de trois cages en acier ont été apposées, un brin penchées, de telle sorte à ce que la porte d'entrée épouse le chemin d'où s'extirpe le mammifère à sa sortie de baignade. Toutes sont vides. « Quand vous en avez un dans la cage, vous pouvez ensuite le prélever. C'est sûr que ce n'est pas agréable mais il n'y a pas 36 solutions... », souffle Éric Poussin. Le maire garde la mine inquiète, à l'approche de la station d'épuration de La Fresnais ou encore des champs de blé, où il sait que le rongeur herbivore est capable de causer du dégât. Seule note d'optimisme, le soutien de l'Agglomération que l' élu qualifie de « geste fort ». « Apporter cette aide, alors que la collectivité n'est pas compétente en la matière, c'est forcément bienvenu ! », salue celui qui porte également la casquette de conseiller communautaire délégué à l'assainissement.



Le long du Bief brillant, on peut apercevoir les galeries creusées par les rongeurs

“Pas un mois sans qu'un administré vienne nous en parler”

Autant dire que la frimousse du rongeur ne passe plus inaperçue, au grand dam des Fresnaisiens. Au quotidien, cela se traduit ainsi par le passage répété, en mairie, de nombreux habitants, déconcertés. « Je n'ai pas un mois sans qu'un administré vienne nous en parler. J'en ai même parfois qui me disent "Monsieur le Maire, on vient d'acheter une maison sur la commune et on se retrouve avec des

Permanences France services : pourquoi tout le monde peut en avoir besoin

Dès janvier 2025, l'équipe France services sillonnera l'ensemble des 18 communes de notre territoire pour y tenir des permanences. Un vrai plus pour les habitants qui seront davantage accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien.

Aujourd'hui, Saint-Malo, Cancale, Plerguer, Saint-Méloir-des-Ondes et Saint-Coulomb. Demain, toutes les communes de l'Agglo. France services se déploie sur l'ensemble de notre territoire. À partir de 2025, un conseiller détaché de la structure tiendra des permanences dans chacune de nos 18 communes.

C'est à la demande de ces dernières que Saint-Malo Agglomération pilote ce projet qui a pour but de favoriser la proximité et remettre l'humain au cœur des échanges. Cela répond également à un souhait de la collectivité de s'affirmer sur les problématiques liées à l'inclusion numérique. La première étape d'un processus qui l'amènera à prendre, dès janvier 2026, la compétence France services.

Un conseiller oui, mais pour quoi faire ?

Le conseiller France services aura pour mission d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien : impôts, retraites, CAF... À l'ère de la dématérialisation, ce contact de proximité doit permettre de décomplexifier des tâches pourtant essentielles.



Un service pas seulement pour les seniors

Si les retraités et les personnes isolées sont les plus demandeurs d'un accompagnement physique, attention à ne pas sous-estimer les difficultés rencontrées par les plus jeunes qui ont parfois bien du mal à appréhender les plateformes administratives. Eux aussi seront donc encouragés à se rapprocher de leur futur conseiller France services.

Une demi-journée toutes les deux à trois semaines

Le conseiller sera détaché pour assurer une présence dans chaque commune à l'occasion d'une demi-journée toutes les deux à trois semaines. La répartition des créneaux a été pensée à l'échelle des bassins de vie. Par

exemple, durant la ou les semaines où aucune permanence ne sera tenue dans leur village, les habitants du Tronchet pourront se rendre dans une commune voisine.

Des interventions à domicile

Une conseillère numérique viendra compléter l'équipe France services en effectuant des déplacements au domicile des habitants les plus vulnérables pour les aider dans leurs démarches administratives et numériques du quotidien.

Important :

Avant tout déplacement, pensez à contacter l'équipe France Services (au 02 99 89 61 37 ou par mail à france.services@stmalo-agglomeration.fr) pour savoir quels documents apporter en fonction de votre besoin.

« Je n'arrive pas à me connecter à mon compte Ameli »

À l'entrée du centre équestre de Plerguer, la Maison des Galopins accueille la permanence France Services. Josette Belhote y a pris rendez-vous ce mardi matin. « Je n'arrive pas à me connecter à mon compte Ameli et comme je ne reçois plus de courriers de la sécurité sociale, je ne sais pas où en sont mes remboursements », déplore la Plergueroise. Elle va tout expliquer à la médiatrice Marie-Aude Youinou. Le service proposé depuis 2022 est désormais connu des habitants qui n'hésitent pas à venir demander de l'aide. « Les sollicitations portent principalement sur la retraite, les titres d'identité, l'emploi, liste la conseil-

lère. J'assure un premier niveau d'information en m'appuyant si besoin sur nos partenaires locaux (France Travail, La Poste, la CAF, la Carsat...) que je peux contacter par messagerie sécurisée. » Marie-Aude répond à la problématique – « J'apprécie ce moment où j'arrive à solutionner une situation bloquée! » – ou réoriente quand le dossier est trop complexe. Si les plus de 55 ans représentent le gros des sollicitateurs, les jeunes sont aussi en demande d'aide : « ils savent utiliser Tik Tok sur leur smartphone mais sont perdus lorsqu'il faut remplir un formulaire sur un PC. L'illectronisme touche tous les âges, constate la médiatrice.



Josette Belhote et son compagnon Joël Huet ont pu être conseillés par Marie-Aude Youinou

Ce que les gens veulent surtout, c'est avoir quelqu'un en face d'eux. Quelqu'un qui prend le temps de les écouter, de les rassurer, de les accompagner. C'est ce qui revient le plus lorsqu'ils nous remercient. »

Des jeunes aux aînés, place aux solidarités !

À l'issue d'un temps de concertation avec l'ensemble des 18 communes qui la composent, l'Agglomération pourrait bientôt être compétente en matière de solidarité. La nature des besoins ? Davantage d'inclusion des aînés comme des ados dans la vie locale ou encore une meilleure mise en connexion des villes et villages sur ces sujets.

« Je n'avais jamais eu l'opportunité d'échanger avec mes homologues des autres communes. Je dois dire que c'était très enrichissant ». Croisé sur un événement local, cet adjoint aux affaires sociales d'un village de l'Agglo confie sortir grandi des dernières semaines de rencontres entre élus. Suite aux multiples remontées de terrain, récoltées aux quatre coins du territoire, Saint-Malo Agglomération planche sur la prise d'une compétence autour de projets de solidarité. Des groupes d'élus des 18 communes ont été constitués et consultés en vue de définir la nature des besoins. Des ateliers décentralisés ont fait émerger trois grands champs d'action où les attentes sont fortes en ruralité.

Ne pas laisser les aînés sur le bord de la route...

Difficile de parler solidarité sans penser à nos aînés, et la nécessité, très vive, d'accompagner davantage les plus âgés pour lutter contre le risque d'isolement. Les communes attendent plus de promotion des métiers de l'aide à la personne et d'appui aux aidants.

Un soutien prononcé de l'Agglo auprès des communes et associations est également espéré, afin de favoriser, par exemple, les dynamiques des clubs des aînés et les démarches propices à tisser du lien entre les générations.

... Et éviter le décrochage des jeunes

À l'autre bout de cette chaîne inter-générationnelle, on retrouve forcément la jeunesse. Afin de prévenir tout décrochage et éviter les conduites à risques chez les 12-17 ans, il est apparu essentiel de consolider les structures où les jeunes de nos communes se retrouvent. S'est posée également la question d'une meilleure transition des adolescents vers la vie active, et d'une incitation plus poussée à l'engagement dans la vie civique. Le principe d'un soutien aux formations citoyennes a ainsi été acté (service civique volontaire, surveillant de baignade, maître-nageur sauveteur...).

Épauler les communes et encourager le dialogue entre elles

Cette compétence ne doit pas empiéter sur les prérogatives des conseils municipaux mais davantage être perçue comme un appui auprès des communes. L'Agglomération pourrait avoir un rôle de coordinateur entre elles, de soutien technique et financier et d'animateur sur les sujets ayant trait aux solidarités.

Au regard de tout ce travail collectif, les élus devront trancher. Mardi 10 décembre, le conseil communautaire se prononcera sur le souhait de l'Agglomération de s'engager dans une démarche de prise de compétence solidarités. Le sujet fera ensuite l'objet d'un vote, dans les trois prochains mois, au sein de chaque conseil municipal de l'Agglomération.



Le Bafa de territoire, porté par l'Agglo au nom des communes, est un premier exemple d'une politique de solidarité à l'échelle intercommunale

« Créer les conditions de rencontre, de partage »

Mercredi 23 octobre, les élus ayant participé aux ateliers se sont retrouvés à Cancale, au siège de l'Agglo, lors d'un exercice de restitution. Le président Gilles Lurton a profité de quelques mots introductifs pour rappeler que cette prise de compétence n'a pas pour but « de prendre aux communes ce qu'elles font déjà très bien, à savoir ce lien de proximité avec leurs habitants. Nous réfléchissons davantage sur comment faire ensemble ce que nous faisons moins bien seuls. » Marie-France Ferret, vice-présidente qui

pilote ce dossier a, elle, salué la réussite de cette concertation, « des réunions de petite taille qui ont permis aux uns et aux autres de s'exprimer. Il fallait que l'on crée les conditions de rencontre, de partage. » Et l'élue a vu juste. Thierry Nuss de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Daisy Delourme de La Fresnais, Sylvie Alain de Plerguer et Caroline Pellerin de Cancale ont tous les quatre, en leur qualité de référents de leurs ateliers respectifs, témoigné de la richesse

des échanges. Entre problématiques et besoins communs, c'est ensemble qu'ils ont mis sur la table leurs attentes en matière de solidarité.



Les élus municipaux ont exprimé leur satisfaction d'avoir pu échanger avec leurs homologues des différentes communes de l'Agglo.

Le tourisme rétro-littoral raconté par trois maires ruraux

Dans l'Agglomération le tourisme ne se résume pas au bord de mer. Interrogés, trois maires du sud du territoire partagent leurs actions et réflexions en faveur d'une offre alternative en ruralité, tout en exprimant leurs besoins d'accompagnement.

À l'heure où l'Agglo prône un meilleur rééquilibrage des flux touristiques entre littoral et campagne, David Jullien, Jean-François Richeux et Pascal Simon dressent un état des lieux de la situation et posent les bases de potentielles évolutions.

Richesse

Chaque commune a des trésors qui ne demandent qu'à être dévoilés. À Saint-Guinoux, Pascal Simon évoque d'emblée le parc municipal du village, un ancien site de casse automobile transformé en un espace de verdure propice à la contemplation autant qu'aux animations. « Ce parc, nos concitoyens se le sont complètement approprié », s'en félicite-t-il.

Côté Lillemer, c'est sa salle d'exposition archéologique, où sont partagées des fouilles réalisées sur la commune, dont David Jullien fait la promo « très régulièrement ».

À l'incontournable Fort Saint-Père, Jean-François Richeux préfère, lui, vanter le bien-vivre de son village et l'état d'esprit de ses habitants, « fiers de leur commune, heureux d'y vivre et qui sont, de fait, nos meilleurs ambassadeurs ».

Promotion

En ruralité, on ne serait pas contre un peu plus de pub. « En matière de communication, Saint-Guinoux n'a pas la force de frappe du Fort Saint-Père ou encore d'une commune de 4 500 habitants », reconnaît Pascal Simon qui compte sur l'office de tourisme porté par la Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel (NDLR : chargée de la promotion touristique sur l'Agglomération et d'autres collectivités) pour donner un beau coup de projecteur sur le rétro-littoral. À Lillemer, le maire s'essaye au bouche-à-oreille comme aux journées du patrimoine pour faire de son petit musée un lieu de passage reconnu. Sans grand succès. « Pour les journées du Patrimoine on avait



Pascal Simon, David Jullien et Jean-François Richeux partagent leur vision du tourisme rétro-littoral.



répartissez les animations dans différentes communes, là ça devient intéressant.»

Une analyse qui trouve écho dans la réflexion avancée par Jean-François Richeux :

« Lorsque j'étais élu au conseil départemental, j'ai mis en place l'Office des sports avec comme principe de répartir les différentes disciplines dans les communes, pour éviter tout doublon et créer de la complémentarité. » Un principe que le maire de Saint-Père verrait bien appliqué à la politique touristique locale.

moins de 10 personnes ces dernières éditions. Je me suis résigné à ne rien faire cette année.»

Débrouille

C'est ce qui prévaut trop souvent. Le bon vieux système D. C'est d'autant plus vrai quand on est maire d'une commune où vivent à peine 400 âmes. À Lillemer, David Jullien ne le sait que trop bien. « J'ai un cantonnier à mi-temps et une secrétaire en trois quarts temps à mes côtés. Nous n'avons pas les moyens de proposer des visites guidées du village », confie-t-il, un brin démuni. « C'est difficile, quand on a l'envie de faire avancer les choses, de se retrouver bloqué, humainement comme financièrement ».

Collectif

Et si c'était la clé ? Pascal Simon défend l'idée d'un « schéma d'animation cohérent » où chaque commune ne tirerait pas la couverture à elle. « Il n'y aura pas nécessité de faire la promotion du rétro-littoral 365 jours sur 365. Si vous figez des dates dans le temps, que vous

Les engagements de l'Agglo

Une convention d'objectifs et de moyens a été signée en 2023 à l'échelle de la Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel dont l'Agglo fait partie. Celle-ci vise à promouvoir le tourisme rétro-littoral à travers des actions, parmi lesquelles :

- Développer des circuits de découverte actifs et promouvoir l'itinérance ;
- Valoriser les portes d'entrée du territoire en tant que lieux de découverte des patrimoines (forêts, marais, Rance) ;
- Commercialiser des produits et services valorisant la proximité, la saisonnalité et l'identité (création de services et produits touristiques, valorisation des produits locaux).

« Nous donnons envie de sortir des sentiers battus »

Créée en 2016, la Destination Saint-Malo Baie du Mont-Michel porte, aux noms de collectivités locales, dont l'Agglomération, des actions en faveur de l'attractivité et du développement touristique. Sa directrice, Véronique Chauveau Lefebvre et son président, Nicolas Belloir, en disent plus sur les initiatives menées pour promouvoir le rétro-littoral.

Que fait la Destination pour offrir de la visibilité au rétro-littoral ?

Nous développons une offre en mobilités douces actives : de la randonnée, des circuits vélos, avec un vrai maillage territorial. Ce sont les boucles cyclistes sur Saint-Jouan et Saint-Père, sur Saint-Coulomb. C'est la création et la mise en place de signalétique de sentiers, la valorisation du poumon vert qu'est la forêt du Mesnil, de la vallée de la Rance et de sa fête des doris.

L'itinéraire pédestre et cycliste du Mon Tro Breizh est également un beau symbole de cette itinérance.

Oui, avec l'existence d'un circuit permettant de découvrir le rétro-littoral, des marais de Châteauneuf au village de Lillemer, du Fort Saint-Père au parc de Saint-Guinoux. Nous avons réalisé deux cartes rando et vélo récapitulant tous les parcours accessibles. Le patrimoine naturel est ainsi mis en lumière, autant que peut l'être le patrimoine bâti rural.

Une convention a été signée en 2023 par les acteurs de la Destination régionale (Cap Fréhel, Saint-Malo, Baie du Mont-Saint-Michel) visant à orienter davantage de flux touristiques de la côte vers le rétro-littoral. Comment tout cela va-t-il se matérialiser ?

Par la mise en récit de notre destination, de façon à créer un imaginaire, à donner envie de vivre des expériences différentes. C'est le

travail quotidien d'écriture que nous faisons à l'aide des outils digitaux de communication et du magazine Trésors, dont nous lançons la 4^e édition. Celui-ci est distribué, entre autres, lors de congrès. Tout cela est ensuite décliné en story sur les réseaux sociaux et en rédactionnel sur le site web. Nous donnons envie de sortir des sentiers battus.

D'ailleurs, une portion du Mon Tro Breizh entre Dol et Vannes ouvrira au printemps prochain et devrait traverser des communes rétro-littorales de l'Agglomération.

Les élus interrogés attendent plus de promotion. Que leur répondez-vous ?

Nous déclinons un plan de promotion et de communication en fonction de la stratégie retenue par les collectivités, qui sont actionnaires de la société. La Destination y dédie un quart de ses ressources. Les collectivités actionnaires s'engagent à prévoir l'accompagnement financier nécessaire pour mettre en œuvre ces orientations. Le parti pris est de mettre en avant des idées de séjours irriguant tout le territoire via les différents outils que nous avons cités.

Ils évoquent aussi la nécessité de réfléchir plus collectivement dans la manière de répartir les animations sur le territoire. Qu'en pensez-vous ?

Nous appuyons cette volonté avec l'organisation d'événements qui se déroulent en dehors de la frange littorale. Nous proposons, avec le concours des propriétaires, le rendez-vous Bienvenue à La Malouinière chaque année en juin. Nous œuvrons aussi à la fête des doris en Rance et faisons la part belle à l'agenda culturel et touristique local sur notre site web. Les organisateurs sont libres



La Destination compte 62 communes regroupées en collectivités. Véronique Chauveau Lefebvre en est la directrice. Nicolas Belloir en est le président en qualité de conseiller communautaire.

de nous envoyer les informations utiles via un formulaire en ligne et en respectant une charte de promotion.

Comment la Destination peut-elle aider à rendre attractif Lillemer, le plus petit village de l'Agglo ?

Nous faisons la promotion de l'espace d'interprétation sur notre site. La SPL peut aider la commune à développer son espace muséographique par différents outils d'interprétation, de médiation digitale afin de faciliter l'accès à l'information. Il existe cependant des freins clairs : les coûts d'investissements très lourds pour la commune, la limitation des horaires d'ouverture du site ou encore le manque d'hébergements touristiques et d'offre de restauration à proximité.

Nous pouvons toujours mieux faire et améliorer la visibilité sur nos outils, mais il n'en demeure pas moins qu'à l'échelle du choix qui s'offre aux visiteurs, la concurrence n'est pas locale, mais régionale, nationale, européenne. Nous sommes force de proposition, mais la décision, c'est bien le visiteur qui la prend.

En dépannant à domicile, le bricobus répare aussi le lien social

Les Compagnons Bâisseurs aident les résidents modestes du territoire de l'Agglomération à entretenir et rénover leur logement. Habitants des villes comme habitants des champs.

Lorsque le bricobus se gare devant la maisonnette, dans une ruelle de Saint-Servan, la porte d'entrée est déjà grande ouverte. Safya, son occupante, attend impatiemment l'arrivée des Compagnons Bâisseurs. Ces derniers vont intervenir dans le logement social qu'elle loue depuis 11 ans et effectuer ces travaux qu'elle espère depuis des mois mais qu'elle n'a pu réaliser elle-même « parce que je suis en situation de handicap » ni confier à une entreprise « par manque de moyens ». Au pied de l'utilitaire financé par Saint-Malo Agglomération, on trouve la caverne d'Ali baba du bricoleur. Gervais l'animateur technique, Inigo en service civique et Patrice le bénévole listent ce qu'ils auront à faire : « des douilles à changer, des tringles à rideaux à poser, des joints en silicone à remplacer dans les sanitaires, la porte d'entrée à réparer. Ça va nous prendre une partie de la journée. »

Un diagnostic préalable a permis d'établir un devis pour les fournitures, seul poste que Safya devra payer. Si l'intervention des Compagnons est gratuite, le matériel est dû lorsque son coût dépasse 15 euros.

Atteindre les résidents ruraux isolés

L'association a prévu d'effectuer une quarantaine de ces dépannages solidaires sur tout le territoire, en ville comme à la campagne, au domicile de résidents fragilisés. Locataires comme propriétaires occupants sont éligibles sur prescription d'un tiers. « Pour l'instant, nous sommes plutôt sollicités par des locataires de logements sociaux citadins, constate Gervais. On cherche comment faire



Inigo (au premier plan), Patrice (à gauche) et Gervais (à droite) sont intervenus chez Safya pour changer des douilles ou encore poser des tringles à rideaux

connaître le dispositif aux propriétaires d'un habitat dégradé et aux locataires du parc privé dans les communes rurales. Il faut qu'on arrive à toucher ces personnes qui ont besoin d'aide et qui passent sous les radars. » L'équipe des Compagnons Bâisseurs répare, met en sécurité et, au-delà, fait en sorte que le résident se réapproprie

son logement en le faisant participer au chantier, lorsque c'est possible. Avec le bricobus, le « faire ensemble » est essentiel.

Pour ce projet, les Compagnons Bâisseurs bénéficient d'un financement de la Région Bretagne (Bien-vivre partout en Bretagne), de la Carsat et d'Émeraude Habitation

Lutter contre l'isolement

L'intervention est aussi l'occasion de dispenser des conseils au public senior sur les risques de chute, de lutter contre l'isolement, de sensibiliser aux économies d'énergie « en proposant par exemple de changer les ampoules à filament par des ampoules moins énergivores ou d'équiper les robinets de mousseurs fournis par la RME* », poursuit l'encadrant. En complément de ces dépannages, plusieurs ateliers collectifs de bricolage sont programmés à La Découverte pour apprendre à entretenir son logement. Deux ont déjà eu lieu en collaboration avec l'AMIDS (Association malouine d'insertion et de développement social) et la Maison de quartier.

* Régie Malouine de l'Eau.

Centre de Saint-Coulomb - Anse Du Guesclin : l'aménagement de l'itinéraire cyclable débute

Avec cette nouvelle liaison, Saint-Malo Agglomération poursuit sa politique de développement des mobilités douces. Les travaux seront lancés le 13 janvier 2025, pour une montée en selle le 4 avril. Tracé et calendrier ont été présentés aux Colombanais le 7 novembre.

En février dernier, une première réunion de concertation avait permis d'échanger sur le projet pour en tracer les grandes lignes. Les habitants ont pris connaissance, lors de la seconde, des choix actés par l'Agglomération pour cette liaison. Au printemps prochain, résidents comme visiteurs pourront circuler sereinement sur les 2,7 km qui séparent le bourg de la plage de l'anse Du Guesclin. Cet aménagement s'inscrit dans le schéma directeur cyclable de Saint-Malo Agglomération, adopté en 2019, qui programme notamment la création de 10 itinéraires prioritaires. « Après la piste cyclable entre AquaMalo et la zone commerciale de Saint-Jouan-des-Guérets, l'Agglomération s'apprête à ouvrir une nouvelle liaison structurante, la première complète à l'échelle de notre territoire » se réjouit Bernadette Letanoux, conseillère communautaire déléguée au plan vélo. En sécurisant les cheminements vers les plages, axes touristiques et empruntés, Saint-Malo Agglomération souhaite encourager la pratique du vélo. L'aménagement de Saint-Coulomb permettra aux pratiquants de relier l'EuroVélo4 et, à terme, la future liaison La Gouesnière-La Guimorais via Cancale réalisée par le Conseil départemental.

« Tout le monde y gagne »

Pour Jean-Michel Fredou, maire de Saint-Coulomb, « ce nouvel itinéraire va limiter l'impact du stationnement sur la zone Natura 2000, réduire la circulation et diminuer les nuisances sonores. C'est aussi une façon de nous préparer au recul du trait de côte et à la possible disparition de la RD 201. » Les 2,7 km de tracé vont être traités différemment selon les caractéristiques et contraintes des lieux empruntés : zone 20, 30 et trafic mixte en centre-bourg, 50 et trafic mixte ou piste cyclable hors agglomération, sens

uniques ou à double sens, voie verte, chaussée élargie ou réduite, chaudière (voie centrale sans marquage avec priorité aux cyclistes), limitation voire suppression du stationnement en longueur, aire de stationnement pour vélos... « L'objectif est de favoriser le déplacement à vélo en le rendant sûr et agréable, et d'apaiser la circulation en amenant les usagers à cohabiter, poursuit le maire. Tout le monde y gagne : cyclistes, piétons comme automobilistes ! »

Le montant des travaux, confiés à l'entreprise Eurovia, s'élève à 628 096 euros TTC.



La future piste s'inscrit dans le schéma directeur cyclable de l'Agglomération.

Une nouvelle piste entre AquaMalo et la zone commerciale de Saint-Jouan-des-Guérets

Trois à quatre minutes. C'est le temps qui sépare, en quelques coups de pédale, le pont de Saint-Jouan-des-Guérets à la station de vélos électriques d'AquaMalo. Sur cette portion de route, enjambant la quatre



voies en entrée de Saint-Malo, une piste entièrement dédiée aux cyclistes et piétons a été ouverte le 21 juin 2024. Les deux roues peuvent désormais circuler en totale sécurité, sur un aménagement séparé de trois mètres de large, le long d'une chaussée très empruntée par les voitures, bus ou encore camions. Et pour cause, ce pont occupe un emplacement stratégique. Il fait tout simplement la jonction entre la piscine, la zone commerciale, la zone d'activités Atalante et le centre-ville de Saint-Jouan-des-Guérets. « C'est une satisfaction de voir

aboutir, à l'aube de l'été, le premier tronçon de notre schéma directeur cyclable », s'en félicitait Pascal Bianco, vice-président de l'Agglomération en charge des mobilités. S'agissant d'une route départementale, les travaux ont été menés conjointement avec les services du Département.

Le montant du chantier s'est élevé à 309 488 euros HT et a été cofinancé par Saint-Malo Agglomération, la région Bretagne, France relance (préfet de la région Bretagne) et la commune de Saint-Jouan-des-Guérets.

La piste a été inaugurée en septembre en présence d'élus du territoire, de représentants de l'État, de la Région et du Département

2 500 installations de particuliers ne sont pas aux normes

À défaut d'être raccordées au système collectif, certaines maisons disposent de leur propre réseau d'assainissement pour traiter les eaux usées de leur salle de bain, toilettes et cuisine. À l'échelle de l'Agglo, plusieurs milliers de ces installations ne sont pas conformes et peuvent exposer notre environnement à des épisodes de pollution.

Sur le territoire de l'Agglomération, la majorité des maisons et immeubles sont raccordés à l'assainissement collectif. Un système qui permet de collecter les eaux usées, lesquelles sont issues, entre autres, de nos salles de bain, de nos toilettes et de nos cuisines. Toutes sont ensuite acheminées vers une station d'épuration dont le rôle est de les traiter en purgeant toutes les pollutions engendrées par l'homme (produits d'entretien, shampoing, lessive, etc) avant de les rejeter dans la nature.

Une mécanique bien rodée à cela près que beaucoup d'habitations ne sont aujourd'hui pas raccordées au réseau et disposent de leur propre système d'assainissement. On compte à Saint-Malo Agglomération environ 4 000 installations individuelles, ce qui est conséquent. Cela s'explique notamment par le fait que plusieurs maisons sont localisées dans des zones où un raccordement au réseau collectif est actuellement impossible. Plus inquiétant, parmi elles, 2 500 ne sont pas aux normes et mettent en défaut leur propriétaire. Une problématique prise très au sérieux par la collectivité, au regard des enjeux sanitaires et environnementaux qui en découlent, notamment pour la qualité de nos eaux de baignade. Explications.

Qu'est-ce qu'une installation non conforme ?

À l'occasion de contrôles chez les particuliers, il peut être constaté, par exemple, que l'état des fosses septiques ou encore les traitements employés sont trop vétustes. Si certains systèmes ne nécessitent qu'une légère mise en conformité, d'autres, totalement obsolètes, peuvent être



On compte sur le territoire de Saint-Malo Agglomération environ 4 000 installations individuelles d'assainissement.

source de pollution pour l'environnement. L'intervention d'un professionnel est essentielle, le particulier ne se rendant souvent pas compte de la défaillance.

Quelles potentielles pollutions peuvent être générées par cette défaillance ?

Les rejets d'eaux usées de ces installations peuvent s'infiltrer directement ou indirectement dans les sols et les polluer. De quels types ? Azote, phosphore, bactériologique, micropolluants... En somme, tous les produits que l'on retrouve habituellement dans nos eaux domestiques. Ils peuvent également rejoindre un fossé, un cours d'eau ou même la mer et être à l'origine de pollutions. Les risques sont donc conséquents pour la qualité de nos eaux de baignade ou encore l'activité économique conchylicole et mytilicole.

Des contrôles sont-ils réalisés chez les particuliers ?

Des contrôles sont menés en différents temps par le service public d'assainissement non collectif (SPANC). Si un particulier décide de faire installer sa propre station, le SPANC se rendra sur place afin de vérifier que la conception du système proposé est bien aux normes. Une fois que celui-ci voit le jour, le service vient s'assurer que les travaux réalisés sont dans les clous. Un suivi est ensuite effectué tous les six ans. À noter que lors d'une vente immobilière, les nouveaux propriétaires ont l'obligation, si cela n'a pas été fait par le passé, de se mettre en conformité dans un délai d'un an.

Combien coûte l'installation d'un réseau d'assainissement individuel ?

Il faut compter en moyenne 11 000 euros, hors subventions, pour monter sa propre station. Des frais qui sont à la charge du propriétaire.

Que risque un propriétaire qui ne se met pas en conformité ?

Il s'expose à des pénalités financières dont le montant varie, selon la situation, entre 90 et 450 euros.

DEUX AIDES FINANCIÈRES



UNE SUBVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE, calculée par application d'un taux de :

30% à la dépense retenue

avec un **montant maximal** de subvention de

2550€

Sont éligibles, les situations suivantes :

- absence d'installation
- installation contrôlée non-conforme avec travaux obligatoires sous 4 ans en raison d'un risque sanitaire et/ou environnemental (sous réserve du taux de pollution émis et des dates d'installation du système et acquisition de l'habitation).



UNE AIDE DE LA RÉGION BRETAGNE pour accompagner le financement à hauteur de :

50%, de la réhabilitation

des stations individuelles situées dans une résidence principale, à une distance maximale de 5km du littoral.

Attention, le plafond d'aide est fixé à un maximum de

10 000€ TTC,

avec un **seuil maximum d'aides publiques de 80%**.

Les foyers dont le plafond fiscal est supérieur à 60 000 euros par couple/famille ou 36 000 euros pour les personnes seules, ne peuvent pas en bénéficier.

Le suivi des dossiers est assuré par Saint-Malo Agglomération. Pour toute demande, les usagers intéressés sont invités à contacter la direction des cycles de l'eau.

En immersion sur un contrôle à domicile

Ce mercredi matin, le GPS n'était pas de trop. Pour nous tout du moins. Benoit Roussel pourrait s'en passer lui, en fin connaisseur du secteur. Le technicien est attendu à Plerguer, dans un hameau où des maisons de pierres typiques de la campagne bretonne morcellent le paysage aux côtés d'une végétation disparate.

L'agent est ici présent pour Véolia, titulaire du marché de contrôle des assainissements non-collectifs. La mission du technicien est limpide : s'assurer, chez le particulier, que sa station est aux normes et alerter sur toute défaillance et risque de rejets de pollution dans la nature.

Avant de toquer à la porte, le « diagnostiqueur », comme il se qualifie, marque l'arrêt à l'avant de la bâtisse. « Je jette toujours un œil aux alentours. Tout a l'air clair », commente-t-il, analysant du regard le flux d'un ruisseau s'écoulant dans un fossé. .

Une mise aux normes à 10 000 euros

Accueilli par un couple de propriétaires, l'agent commence son inspection par une cascade de courtes questions. « En quelle année a été construite la maison ? », « de quand date votre installation ? », « Combien êtes-vous à vivre ici ? ». En réponse, les hôtes dressent un petit état des lieux et un historique de cette demeure vieille de 200 ans. « Quand on l'a achetée, on a eu l'obligation de mettre le système d'assainissement à niveau. Ça représentait un vrai budget, un peu plus de 10 000 euros », confient-ils. Benoit Roussel apprend que le dernier entretien a été effectué deux jours auparavant, par un prestataire privé, et que la précédente vidange date « d'il y a trois ou quatre semaines ».

« Parfois c'est une expérience de tous les sens ! »

Le diagnostiqueur va pouvoir passer aux choses sérieuses. Ce qu'il cherche est à quelques mètres de lui. Là, au sol, juste à l'entrée de la pelouse du jardin. Muni de ses gants, il dévisse, à l'aide de ses outils, un couvercle noir, semblable à une plaque d'égout. À l'intérieur, une « micro-station ». Benoit Roussel énumère les différents organes de ce « système électro-mécanique » : « Vous avez d'abord le décanteur qui reçoit les eaux



Benoit Roussel s'assure que l'installation ne comporte pas de dysfonctionnement.

usées, puis le bulleur avec son couvercle rose et enfin le clarificateur, identifiable à sa partie mousseuse ». C'est là que la magie s'opère et que l'eau est traitée, purifiée. Ici, pas d'anomalie. « Tout fonctionne et il n'y a pas d'odeur suspecte. Un défaut sur le système électrique peut entraîner des relents et parfois c'est une expérience de tous les sens ! », en plaisante le diagnostiqueur. Moins drôle, certains gaz émanant de stations non conformes peuvent s'avérer particulièrement corrosifs, « comme l'hydrogène sulfuré », et nécessitent de repenser la ventilation.

Les eaux propres sont ensuite rejetées dans le sol via des conduits souterrains. Et dans cette propriété, aucun débordement à constater. Le technicien peut partir l'esprit tranquille. « Vous allez recevoir mon diagnostic, envoyé par l'Agglo. Vous avez bien fait de solliciter un prestataire pour l'entretien et le suivi de votre installation », glisse-t-il à la famille, avant de les saluer.

Si l'intervention du jour peut paraître banale, il n'en est rien. « Vous entrez dans l'intimité des gens, sur un sujet sensible. Et parfois vous êtes

porteur de mauvaise nouvelle. Ce n'est pas facile d'annoncer à quelqu'un qu'il va devoir engager beaucoup de frais de mise aux normes », nuance Benoit Roussel. « Heureusement, ce qui nous porte dans ce métier, c'est avant tout la protection de notre environnement ». Avec au bout du bout, la préservation de la qualité des eaux de baignade et de l'activité conchylicole et mytilicole. Essentiel !

L'inversion des réseaux

Certaines maisons sont également mal raccordées au réseau d'assainissement collectif. En l'occurrence il peut arriver qu'il y ait une inversion des branchements entre le réseau d'eaux pluviales et le réseau d'eaux usées. Cela a pour conséquence de polluer les eaux pluviales et de surcharger les eaux usées, de quoi engendrer des déversements dans la nature. Corriger ces anomalies est dès lors impératif.

ASSAINISSEMENT



Cet été, Suez a déployé une méthode innovante, permettant une analyse plus rapide de la qualité des eaux de baignade.

Qualité des eaux de baignade : depuis cet été, des résultats d'analyse plus rapides

À l'aide d'une technologie innovante, Suez, exploitant pour Saint-Malo Agglomération, du réseau d'assainissement malouin côté bassin versant de la Rance, parvient à obtenir des résultats d'analyse d'eaux de baignade en moins d'une demi-journée. Un réel atout pour un territoire littoral et touristique comme celui de l'Agglomération.

Ce 28 août, le bleu azur irradie le ciel au-dessus de la plage de Rochebonne. L'un des sites les plus prisés de la cité corsaire est déjà pris d'assaut et les rangées de serviettes forment, sur le sable doré, une reposante mosaïque de couleurs. S'extirpant au milieu des baigneurs et des surfeurs, une silhouette s'engouffre dans l'eau émeraude. En combinaison, Anthony Limou tient à la main un petit récipient transparent au capuchon rouge. Autour, certains plagistes le suivent du regard, interrogatifs. Passé le premier rideau de vagues, la mer montée jusqu'à la taille, l'homme remplit le contenant qu'il tient fermement, avant de regagner le rivage. Technicien pour Suez, le Malouin s'assure ici de la bonne qualité des eaux de baignade en respectant un protocole règlementaire très précis. « Je suis parti me positionner jusqu'à ce que la mer soit à un mètre de hauteur pour effectuer le prélèvement.

Ça nous permet d'avoir un échantillon plus représentatif que si on le réalisait à l'entrée de l'eau en présence d'éventuelles algues par exemple », décrypte Anthony Limou. Le voilà qui dispose, dans une caisse grise, son récipient de 500 ml « rempli quasiment au maximum afin de ne pas laisser passer d'air ».

À Rochebonne et Bon secours, un suivi à la pointe

Déléataire de Saint-Malo Agglomération pour l'exploitation du système d'assainissement malouin, Suez déploie depuis cet été un outil innovant en matière d'analyse des eaux de baignade. La solution Gen-Spot®, fut, durant l'été, au cœur d'opérations de prélèvements sur les plages de Rochebonne et Bon secours. Cette technologie « permet d'obtenir des résultats plus rapidement et avec une grande fiabilité »,

insiste Jean-Florent Gougeon, directeur adjoint de l'agence SUEZ eau Bretagne, secteur 22 / 35. Une réactivité particulièrement perceptible lorsque l'Agence régionale de santé (ARS) alerte les collectivités en cas d'épisode de pollution. « L'ARS effectue ses propres relevés le matin et, 24 heures plus tard, nous partage une première lecture ainsi qu'à l'Agglomération, à la ville de Saint-Malo et aux services de l'État. Dans le cas où ces données tendent à démontrer que les seuils d'interdiction de baignade risquent d'être atteints, 24 heures supplémentaires sont nécessaires pour obtenir un résultat définitif. Avec la solution Gen-Spot®, vous l'avez en moins d'une demi-journée ».

En laboratoire pour analyser les bactéries

Et c'est en laboratoire que tout se joue. En l'occurrence à la station d'épuration de Saint-Malo où Anthony Limou rapporte son échantillon. Le technicien passe le relai à sa collègue, Charlène Coquin. La technicienne de traitement, vêtue d'une blouse blanche, récite, telle une cheffe d'orchestre, sa partition. Création d'une mixture de « plusieurs mélanges de réactifs » liés aux bactéries, « un peu comme si on faisait un gâteau » image la laborantine, filtrage à la pipette ou encore allumage de machines au vrombissement assourdissant, la technicité de cette mise en musique nous dépasse forcément un peu. « Les analyses durent 3 heures et vous obtenez ensuite les résultats sur cet ordinateur », montre du doigt Charlène Coquin. On devine une succession de courbes sinuant sur un graphique. De quoi déterminer si les deux bactéries ciblées par les prélèvements dépassent les seuils autorisés. « On étudie les Escherichia coli et les entérocoques », explique Jean-Florent Gougeon. « Ce sont des bactéries indicatrices de contamination fécale, qui peut être aussi bien d'origine humaine qu'animale. Des concentrations très élevées peuvent engendrer notamment des maladies comme des gastro-entérites. Elles servent également de marqueurs pour d'autres bactéries plus pathogènes ».

Si les mesures ont été fixes durant l'été, la technologie Gen-Spot® est à disposition toute l'année en cas d'éventuelles alertes de pollution.



Les résultats sont connus au terme de 3 heures d'analyses menées à la station d'épuration de Saint-Malo.

Saint-Malo : comment sont relogés les habitants du quartier Alsace-Poitou

Régine Oger est chargée du relogement des habitants du quartier Alsace-Poitou, près de la gare, où 376 appartements seront prochainement réhabilités. L'interlocutrice d'Émeraude habitation se confie sur cette démarche menée en concertation permanente avec les locataires.

À Alsace-Poitou, les habitants se questionnent forcément sur leur avenir. Premiers concernés par une profonde et ambitieuse refonte de leur quartier, ils ont été et seront nombreux à quitter prochainement l'appartement qu'ils occupent. Une source d'inquiétude légitime à l'aube d'un chantier majeur qui permettra la réhabilitation de 376 logements locatifs. Une étape nécessaire pour cet archipel d'immeubles à l'emplacement stratégique, mais au manque de visibilité criant.

« Souvent, les locataires ont des craintes à quitter leur logement. Beaucoup y vivent depuis de nombreuses années », reconnaît Régine Oger. L'interlocutrice d'Émeraude habitation en sait quelque chose. C'est elle qui est en charge, pour le bailleur, du relogement des habitants. En contact permanent avec les familles, cette dernière en dit plus sur ses missions de proximité, et veut lever les craintes suscitées par ce grand chamboulement. Entretien.

Quel rôle jouez-vous précisément auprès des locataires ?

Je suis aux côtés des locataires du début à la fin du processus. Cela commence par une visite à domicile pour déterminer les besoins de chaque ménage, leur capacité financière et prendre connaissance des spécificités familiales afin d'identifier le logement pouvant le plus leur correspondre. Chaque situation est différente.

Je leur propose la signature d'une convention de relogement puis j'enregistre leur demande pour que celle-ci soit examinée en commission d'attribution d'Émeraude habitation. Une fois que la commission d'attribution a donné son feu vert et le choix de logement validé par le locataire, je poursuis mon accompagnement, que



Régine Oger tient à rester disponible auprès des locataires, y compris lorsque ces derniers ont achevé leur installation dans leur nouveau logement.

ce soit durant le déménagement, la signature du bail, la remise des clés et l'état des lieux d'entrée. Au bout d'un an, je réalise une enquête de satisfaction.

Combien de temps peuvent nécessiter toutes ces étapes ?

C'est très variable, car cela dépend des critères des locataires et des biens que nous avons à disposition. J'ai en tête l'exemple d'un monsieur qui a pu être relogé en à peine un mois et demi dans un pavillon situé sur une commune rurale. Je consulte la liste des logements qui se libèrent dans le parc d'Émeraude habitation et je me dis

« tiens, je verrais bien ce locataire dans celui-ci, ça pourrait lui convenir ».

Les résidents sont-ils réceptifs à vos propositions ?

J'essaie de répondre le plus possible à leurs demandes, mais ici comme ailleurs, il est compliqué de cocher absolument toutes les

cases. Cela nécessite d'élargir son champ de recherche. La seule chose que j'impose aux locataires, c'est qu'ils visitent le logement que je leur propose. Ça peut créer un déclic. Je peux vous citer une dame de la rue du Poitou pour qui j'avais identifié un bien entouré de nature. Elle n'était pas intéressée. Puis en se rendant sur place, ça a été le coup de cœur !

Où sont majoritairement relogés les locataires ?

Les premiers locataires concernés ont majoritairement été relogés à Saint-Malo, 10 d'entre deux sur le secteur Gare-Rocabey et sept sur le quartier de Paramé. Quatre ont emménagé dans quatre autres communes de l'Agglomération.

Certains souhaitent-ils revenir habiter dans le quartier Alsace-Poitou ?

À l'exception d'une famille qui est intéressée à l'idée de rejoindre la future résidence senior qui sera ouverte au 39 rue d'Alsace, je n'ai pas vraiment de demandes allant dans ce sens.

Comment les habitants vivent-ils ce changement ?

La première rencontre est toujours un peu compliquée. Mais à la toute fin, je ressens chez eux du soulagement et de la satisfaction lorsqu'ils s'installent dans leur nouveau lieu de vie.

Réduire d'un quart nos déchets en 6 ans : un objectif à la portée de tous

Le 4 novembre 2024, le conseil communautaire a adopté son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Un document phare qui dresse les grandes actions à mener durant les six prochaines années pour réduire d'un quart la production de déchets sur le territoire.



Il existe des moyens de limiter au quotidien sa production de déchets.

Les déchets ménagers et assimilés rassemblent sous une bannière commune les déchets produits par chaque foyer, jetés dans les bacs jaune et brun, ou à la déchetterie, mais aussi ceux générés par les activités économiques, collectés par le service public. Afin de réduire de manière significative

leur quantité, l'État a incité les collectivités à élaborer un plan d'action à l'échelle territoriale pour une durée de six ans. Très engagée sur le sujet, Saint-Malo Agglomération n'a pas fait les choses à moitié. Elle s'aligne sur les objectifs bretons, plus ambitieux que ceux portés à l'échelle du pays, à savoir baisser d'un quart la masse de nos déchets d'ici 2030. De 839 kilogrammes recensés par foyer en 2022, l'Agglo vise ainsi les 620 kilogrammes maximum d'ici six ans. Une ambition qui s'inscrit pleinement dans le projet de territoire porté depuis 2021 et sur lequel figure en première ligne le souhait d'encourager les comportements vertueux et responsables pour un développement durable.

Cinq axes prioritaires

Fruit d'un travail collaboratif et partagé au long cours, la production de ce document a permis de dégager cinq axes prioritaires :

- L'exemplarité que doit s'imposer l'Agglomération
- La communication
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- Les déchets verts et biodéchets
- Le réemploi

Se fondant sur la réutilisation des ressources, des produits et des déchets, l'économie circulaire offre une voie de sortie au modèle du tout jetable. Chacun peut y contribuer à son échelle.

En chiffres

↓ Entre 2010 et 2022, la masse d'ordures ménagères résiduelles a été réduite de 14%, soit 45 kg en moins par habitant

↑ Sur la même période, les dépôts de déchets en déchetterie ont augmenté de 36%, soit 104 kg supplémentaires par habitant. À eux seuls, les déchets verts représentent plus d'un tiers des déchets totaux déposés.

↓ L'objectif d'ici 2030 est de réduire de 20% la production de déchets verts, soit 32 kg en moins par habitant en comparaison aux données de 2022.

80% On estime que 80 % des éléments résiduels sont valorisables, 50 % dans un autre circuit (recyclage, textiles...) et 30 % en biodéchets.

3 mises en pratique simples !

Limitez les emballages :

Votre utilisation des emballages, en particulier du plastique, peut être limitée. Privilégiez le sac cabas, filet ou panier pour transporter vos courses, les savons et shampoings solides pour vous laver ou encore l'eau du robinet et une gourde dans votre sac pour boire.



Louez ou empruntez :

Pourquoi acheter un objet dont on ne se servira qu'une fois ! Sollicitez vos proches ou vos collègues pour l'emprunter ou rapprochez-vous de magasins de location de courte durée. Faites aussi un don à des réseaux comme la recyclerie du bassin Rance Émeraude d'objets dont vous n'avez eu besoin que temporairement.



Jardinez autrement :

Si votre tondeuse est équipée d'un mode « mulching », alors utilisez-le !

Cela permettra de couper l'herbe en petits morceaux, puis de les déposer sur la pelouse. De cette façon, vous n'aurez pas d'herbe à accumuler dans le bac de la tondeuse et le sol sera nourri. C'est une première étape vers un jardin écoresponsable, au même titre que le paillage ou le compostage.



Pourquoi un plan de prévention et de réduction des déchets ?



Pour limiter
l'épuisement de nos ressources
naturelles



Pour limiter nos
consommations
d'énergie



Pour protéger
notre environnement
(en agissant sur le volume de déchets
à traiter/incinérer)
et améliorer notre qualité de vie.

Objectif à 2030

Chaque année notre territoire
produit 71 000 T de déchets
ménagers soit
840 kg/habitant et par an.

-25%
de déchets ménagers
d'ici 2030
(-220kg/hab/an)



Comment y parvenir ?

Une règle simple, celle des 4 R :

- 1 **En repensant**
sa façon de consommer
- 2 **En réduisant**
sa consommation
- 3 **En réutilisant**
ce que l'on consomme
ou finalement
- 4 **en le recyclant !**



Nos déchets en
poubelle ménagère
sont valorisables à :

50% sur un
autre circuit
de traitement /
valorisation

30% en **biodéchets**
(compost)



33 fiches actions à retrouver ici

En valorisant les déchets alimentaires et déchets verts

- > Intensifier les **bonnes pratiques** dans les restaurants scolaires
- > Faciliter la mise en place d'une **redistribution alimentaire** aux étudiants
- > Des **composteurs gratuits** pour encourager le tri et la valorisation des biodéchets
- > Développement du **compostage collectif** dans les communes et les campings
- > **Transformer les déchets verts** du jardin en ressource pour des jardins ecoresponsables

En développant le réemploi

- > Création d'une **recyclerie** pour favoriser le réemploi et l'économie circulaire.
- > **Carte interactive** des moyens et lieux de réduction à la source.
- > **Le réemploi** par le réutilisable et l'arrêt du tout usage unique dans le quotidien



En étant exemplaire et en communiquant

- > **S'approvisionner** de façon plus responsable
- > **Quantifier** nos propres productions et valorisations de déchets et former les agents publics.
- > **Sensibiliser**, notamment lors d'évènements
- > **Aides aux entreprises** dans leur démarche responsable (RSE)



Chez Les Armateurs de Rhum, spiritueux et écologie font bon ménage

Allier écologie et vie d'entreprise, voilà le crédo des Armateurs de Rhum et de La Petite Boucle. Pour les aider à concrétiser leurs ambitions, l'Agglomération a attribué un soutien financier à l'entreprise de spiritueux et à l'association spécialisée dans le transport de marchandises au dernier kilomètre.

La prise de conscience des défis environnementaux à venir a irrigué l'enfance et la vie de jeune adulte de Mathurin Heude. Tout autant que sa fibre entrepreneuriale. Un virus transmis par son père, un ancien sommelier, et sa mère qui exerçait dans la restauration. Tous deux ont, depuis, décidé d'ouvrir leur propre cave. C'est tout naturellement que le trentenaire a trouvé dans les spiritueux le domaine d'activité idoine pour donner corps à son envie de créer et de devenir un acteur économique bien ancré dans son temps. Passé par Danone, Carrefour et Unilever, l'ingénieur alimentaire de formation a fondé les Armateurs de Rhum en juin 2020.

Un patrimoine oublié de Saint-Malo

« Nous ne sommes pas des distillateurs », prévient d'emblée Mathurin Heude, retrouvé à l'intérieur de son entrepôt de 280 m², situé zone du Mottais. Un site que lui et ses huit collaborateurs ont investi en 2021. « Notre activité se résume en trois pans : l'élevage en fût, le croisement de variétés et le vieillissement dans un chai sec et océanique. Notre souhait est simple : redonner vie à un patrimoine un peu oublié de Saint-Malo ! », ambitionne l'entrepreneur, remémorant l'arrivée des derniers bateaux de la Compagnie malouine des Indes au XIXe siècle. Du rhum au Saint-Malo Spritz, le « SMS », autre création phare des Armateurs, les produits sont revendus aux quatre coins de l'Hexagone, entre caves et magasins d'épicerie fines. Voilà donc pour le CV.

Des mini-fûts avec consigne

Comment intégrer dès lors aux Armateurs de Rhum ce volet environnemental qui est cher au trentenaire ? Par la RSE, acronyme qui désigne la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. En la matière, le Malouin s'y intéresse depuis un moment et vient justement de bénéficier d'une aide financière significative de l'Agglomération autour de projets concrets portant aussi bien sur les transitions que les conditions de travail et l'économie circulaire.



L'entreprise des Armateurs de Rhum, fondée en 2020 par Mathurin Heude, a bénéficié d'une aide de 11 000 euros de l'Agglomération afin de mener à bien les démarches RSE.

Le 20 juin 2024, la collectivité, elle aussi très engagée sur le sujet, accordait une subvention d'un peu plus de 11 000 euros à l'entreprise. « Cela nous permet de limiter la consommation de déchets », s'en réjouit Mathurin Heude. L'acquisition de contenants plus importants et de matériels de manutention adaptés est une partie de la solution.

Dans le même esprit, le soutien financier de l'Agglomération a permis de développer la production de mini-fûts. D'une contenance de 30 litres, « soit l'équivalent de 60 bouteilles », ceux-ci sont mis à disposition des revendeurs, accompagnés de bouteilles vides. « Ça fonctionne sous forme de consigne. Le client prend une bouteille, la remplit au mini-fût, puis une fois qu'elle est terminée, peut la remplir de nouveau. On réduit ainsi drastiquement l'utilisation de

verre », défend l'ingénieur qui présente un modèle, exposé à l'accueil.

Troisième et dernier grand chantier de la RSE : la transition digitale. « Nous avons pu lancer une refonte complète de notre site internet afin de diminuer son impact », explique Mathurin Heude. Au total, l'apport de Saint-Malo Agglomération couvrira près d'un tiers des frais que l'entreprise des Armateurs de Rhum compte engager pour sa transition. « C'est un cap important pour nous. Je reste convaincu que la transition écologique s'associe parfaitement avec le développement de notre société. »

Vous pourrez retrouver tous les critères à respecter pour obtenir l'aide RSE en flashant ce QR code :



La Petite Boucle, ou l'art de réinventer l'usage du vélo

Planté en plein cœur de la zone portuaire, il pourrait presque passer inaperçu si sa couleur pétante ne retenait pas le regard. Au pied de la grande roue de Saint-Malo, un conteneur bleu océan détonne. Autour de lui, quelques cyclistes s'affairent sur leur bécane. T-shirt, short, basket, et casque vissé sur la tête sont de rigueur sur ce terre-plein où les vélos cargos côtoient des empilements de palettes en bois. C'est ici, à seulement quelques mètres de l'esplanade Saint-Vincent, que l'association la Petite Boucle a établi son « micro-hub ». « Un hub, c'est la définition que l'on donne à une plateforme où l'on échange des choses. Et comme ici c'est très petit, on l'a appelé le micro-hub », sourit Alexandre Euzenat, fondateur en personne de la Petite Boucle. C'était en 2021. Le Malouin de 43 ans, petite barbe et lunettes aux montures fines, a un parcours peu commun. D'abord professeur d'anglais puis conducteur de travaux dans le bâtiment, le quadragénaire, en habitude des virages à 180 degrés, rêvait d'un nouveau défi. « J'ai eu cette envie de faire autre chose, j'adore apprendre. Et surtout, au fond de moi, j'étais animé par ce besoin d'entreprendre. »

De la collecte des biodéchets...

La passion qu'il voue à la pratique quotidienne du vélo a fait germer dans son esprit un concept pleinement ancré dans son temps : venir récupérer, à vélo-cargo, les biodéchets chez les professionnels, puis les valoriser en compost dans le quartier de La Découverte, où était alors localisé l'unique site d'activité de l'association. « On a commencé à travailler avec dix clients, essentiellement des restaurateurs, des hôteliers ou encore des établissements de soin. Aujourd'hui on en a une soixantaine à Saint-Malo », se réjouit Alexandre Euzenat. Les effectifs ont eux aussi gonflé. Seul



La Petite boucle est installée depuis avril 2024 dans la zone portuaire de Saint-Malo.

au départ, le Malouin est désormais entouré de trois équipiers à temps plein.

... au transport de marchandises

Mieux encore, la Petite Boucle a étoffé, et pas qu'un peu, son activité. La voilà spécialisée dans le transport de marchandises « au dernier kilomètre ». Les chauffeurs de poids lourds, souvent désespérés à l'idée de devoir circuler et manoeuvrer dans les centres-villes, marquent désormais le stop au micro-hub de l'avenue Louis Martin, pour laisser le soin aux cyclistes malouins d'achever la course.

Les « trois quarts des livraisons » étant effectués dans l'Intra-Muros, comme confié par Alexandre Euzenat, l'installation, en avril dernier, de la Petite Boucle aux portes des fortifications, ne pouvait pas tomber mieux.

Bientôt un « conteneur frigo » pour stocker des produits frais

Aujourd'hui, l'association entend poursuivre son développement et peut compter sur le soutien

de Saint-Malo Agglomération. La collectivité lui a attribué, en juin dernier, une aide de 7274,85 euros permettant de faciliter la mise en place de projets en lien avec la RSE, acronyme désignant la contribution des entreprises aux enjeux de développement durable. « Notre association en tant que telle incarne les valeurs de la RSE, avec cette logique de promotion des circuits courts, de l'économie circulaire, de la décarbonation. » Cette subvention vient participer à l'achat d'un cinquième vélo-cargo ou encore d'un « conteneur frigo », destiné cette fois à stocker les produits frais. En parallèle, la Petite Boucle disposait déjà d'un caisson réfrigéré, « une sorte de grosse glacière » précise Alexandre Euzenat, afin de transporter les commandes de l'entreprise des yaourts Malo. La RSE, c'est aussi la qualité de vie au travail. Et sur ce sujet, la Petite Boucle projette d'aménager un algéco afin que toute l'équipe dispose d'un vrai espace pour s'abriter, y faire de l'administratif ou tout simplement pour y tenir ses pauses déjeuner.

Qualité de l'air : les réponses aux questions que vous vous posez

L'Agglomération, le Pays et la Ville de Saint-Malo organisaient le 14 octobre à Paramé, une réunion d'information consacrée à la qualité de l'air. Des experts ont pu répondre aux questions spontanées d'habitants, interrogés dans la rue, en amont de l'événement.



Plusieurs habitants ont été interrogés dans les rues de communes de l'Agglo.

MAXENCE, 19 ans, Saint-Malo

A partir de quel taux de pollution l'humain est-il en danger ?

Alain Le Tertre, responsable régional de Santé publique France : « Aujourd'hui il n'y a pas d'effet seuil connu de la pollution sur la santé, pour ce qui est en tout cas des particules fines. L'OMS recommande 5 microgrammes/m³. C'est le plus bas niveau hors émissions humaines. »

Thierry Denolle, cardiologue : « À Saint-Malo, il n'y a pas plus de cancers, de maladies cardiovasculaires, de mortalité qu'ailleurs en Bretagne. Il est vrai qu'à partir de 2006 et pendant une dizaine d'années, on avait constaté, ici, une sur-incidence de cancer du sein. Aujourd'hui, nous sommes revenus au même niveau qu'ailleurs dans la région, ce qui est très rassurant. Ce phénomène que l'on a rencontré, on ne l'explique pas. N'allez donc pas dire que cela est dû à la pollution. »

Marc Pracht, cancérologue : « On avait également eu l'impression, un temps, d'un excès de tumeurs au cerveau. Impression qui n'a pas été confirmée. »

BENJAMIN, 28 ans, Saint-Jouan-des-Guérets

Avec quels outils mesure-t-on le taux de pollution dans l'air et où les place-t-on ?

Alain Laplanche, président d'Airbreizh : « Il y a des appareils, répartis dans nos stations, qui mesurent en continu un certain nombre de polluants. À côté de cela, on a des outils plus spécifiques qui nous permettent d'aller plus loin. Pour ce qui est des stations, il y en a de plusieurs types : les stations de fond placées là où il n'y a pas trop d'activité humaine mais beaucoup de population, et les stations trafic installées là où il y a du passage de voitures, camions, bus, etc. »

INÈS, 17 ans, Saint-Malo

Quel est le taux de pollution à Saint-Malo ?

Alain Laplanche : « Si je regarde les particules fines (NDLR : majoritairement à l'origine d'épisodes de pollutions), pour les PM10 les chiffres sont bons. Pour la moyenne annuelle de 2023, on voit que sur la station de Rocabey on est à 19 microgrammes par m³. Le futur seuil européen étant de 20 microgrammes par m³. Néanmoins, on est au-dessus de villes comme Saint-Brieuc et Rennes, quelles que soient les années. Pour les PM2.5 (NDLR : particules fines plus nocives), on observe que Saint-Malo se comporte à peu près comme les autres villes bretonnes avec une moyenne annuelle autour de 9 microgrammes par m³. La limite fixée par la future réglementation européenne étant de 10 microgrammes. »

LAURENCE, 62 ans, Saint-Malo

Quelle incidence a la Timac sur la santé ?

Thierry Herbaut, responsable de l'unité départementale de la Dreal (service du ministère de la Transition écologique) : « Nous avons réalisé une étude d'impact, d'évaluation des risques sanitaires, qui comprend l'ensemble des rejets émis par cette industrie. (...) Il y a eu des non-respects de rejets d'ammoniac en 2017 et en 2018, qui ont entraîné des mises en demeure et des amendes administratives à l'encontre de la Timac. Il y a donc eu une mise

à jour de l'évaluation des risques sanitaires dans un périmètre de 10 kilomètres. Cette étude a confirmé qu'il n'y avait pas d'impact sanitaire à redouter. (...) Suite à des pics d'ammoniac relevés de nuit les 28 et 29 août dernier par la station de Rocabey, les services de l'État, l'ARS et le préfet ont mandaté Airbreizh pour étudier de manière précise s'il y avait un lien entre les rejets de la Timac et ces mesures. Cette étude va être prolongée car, à ce stade, il n'est pas établi de corrélation entre ces relevés et l'activité de la Timac. »

MAXENCE, 19 ans, Saint-Malo

Comment pourrait-on améliorer, à notre échelle, ce problème de pollution ?

Alain Laplanche : « Si l'on analyse les PM2.5, on s'aperçoit que le point crucial sur lequel on peut agir, c'est le résidentiel. 80 à 85 % des particules qui en sont issues proviennent du chauffage au bois. Ce qui pollue le moins, c'est le poêle à pellet moderne et, encore mieux, la centrale biomasse qui va desservir un quartier. Je ne dis pas qu'il va falloir arrêter le chauffage au bois, mais plutôt moderniser ses équipements. Concernant plus spécifiquement les oxydes d'azote, la source est le trafic routier. Plus vous circulerez avec des mobilités douces, plus vous agirez pour améliorer la qualité de l'air. »

D'autres questions/réponses seront à retrouver très prochainement, en vidéo, sur le site internet de Saint-Malo Agglomération.



Le Parc naturel régional

vallée de la Rance- Côte d'Émeraude voit le jour

Préserver le patrimoine paysager, environnemental comme culturel d'un territoire grand de 66 communes, voilà l'essence même du nouveau Parc naturel régional. De quoi lui assurer un développement raisonné, respectueux de la biodiversité qui l'anime.

Le 19 octobre 2024 fera date. Le Parc naturel régional (PNR) vallée de la Rance-Côte d'Émeraude est né. La labellisation du site a été officialisée par le Premier ministre, Michel Barnier. La fin heureuse d'une attente à laquelle étaient suspendues les communes des pays de Dinan et de Saint-Malo, dont 13 de l'Agglomération,



Plusieurs communes de l'Agglo intègrent le parc, à l'image de celle du Tronchet.

ayant adhéré à ce projet soutenu par la Région. Mais qu'entend-on exactement par Parc naturel régional ? Il ne s'agit pas d'une unique vaste étendue de verdure mais d'un territoire habité de 66 communes, reconnu au niveau national pour son patrimoine, qu'il soit paysager, environnemental ou culturel. Ce PNR, porté par l'association Cœur Émeraude, doit ainsi permettre de préserver cette richesse tout en lui assurant un « développement durable, économique et social » pour reprendre les mots de la Fédération des parcs naturels régionaux de France. Cela nécessite l'élaboration d'un projet de territoire, défini et validé par une charte valable 12 ans. Celle-ci s'articule autour de cinq missions : l'information, la protection du patrimoine, l'aménagement du territoire, le développement économique et social et l'expérimentation.

Les communes pourront ainsi faire appel aux services d'ingénierie de l'équipe du Parc naturel régional pour mobiliser des moyens financiers, les accompagner dans le montage de projets. Un vrai plus pour la valorisation et la préservation de notre patrimoine, de la biodiversité et pour l'éducation à l'environnement.

Dans l'Agglo, 13 communes adhérentes

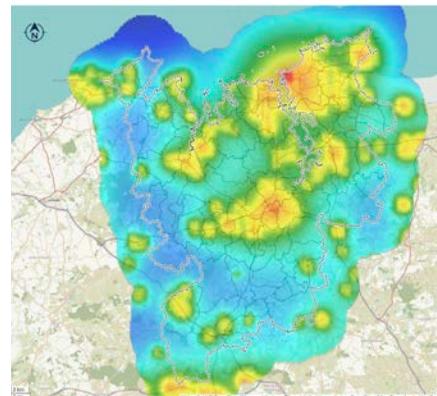
À l'échelle de Saint-Malo Agglomération, 12 communes intègrent le parc ainsi qu'une partie de Saint-Malo. L'Agglomération est, elle aussi, adhérente en son nom, au même titre que celle de Dinan, que la communauté de communes Côte d'Émeraude ou que les deux départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine.

Grâce au parc, une meilleure connaissance de la pollution lumineuse locale

En charge de mener à bien la création du parc, l'association Cœur Émeraude pilote le projet Reconnect, financé par le Feder et dont l'Agglomération est partenaire. C'est dans ce cadre qu'a été engagée une étude consacrée aux émissions de pollution lumineuse sur notre territoire, durant l'année 2023. L'association y voyait là un moyen d'identifier clairement la trame noire - élément essentiel dans la réalisation par l'Agglo de son atlas de la biodiversité - à savoir les espaces marqués par l'obscurité et traversés par des espèces nocturnes. 66 communes concernées donc... Mais pas seulement. L'ensemble des agglomérations de Saint-Malo et de Dinan ont été mises dans la boucle, permettant une analyse approfondie d'un total de 92 communes. Des cartes ont ainsi été produites, mettant en

exergue les niveaux de luminosité en cœur de nuit (à 2 h du matin) et en extrémité de nuit (au crépuscule).

Qu'est-il ressorti ? Il est apparu que le territoire présente une extinction importante de l'éclairage au cœur de nuit, à l'exception des trois principaux pôles urbains (Dinan, Dinard et Saint-Malo). Une part significative des communes présente des horaires adaptés, ce qui a un effet très positif sur la pollution lumineuse en extrémité de nuit pendant la période estivale. À l'inverse, celle-ci est aggravée en période hivernale sur l'ensemble du territoire. Concernant ce point précis, l'étude conclut qu'il est possible d'agir en modifiant le matériel existant plutôt qu'en ajustant les horaires d'éclairage, ceux-ci répondant à des besoins de la population.



La pollution lumineuse diffuse en cœur de nuit (à 2 h du matin) pour l'année 2023 est ici cartographiée, des zones plus sombres en bleu foncé, aux plus brillantes en rouge.

Bien-être étudiant : une soirée pour apprivoiser ses émotions

Soucieuse de la santé des jeunes formés sur son territoire, Saint-Malo Agglomération a co-organisé mardi 12 novembre une soirée Feel Good Campus* dédiée aux étudiants. Son objectif : les aider à gérer leur stress et questionner leur rapport à l'alimentation. La démarche a séduit 115 étudiants issus de plusieurs établissements.

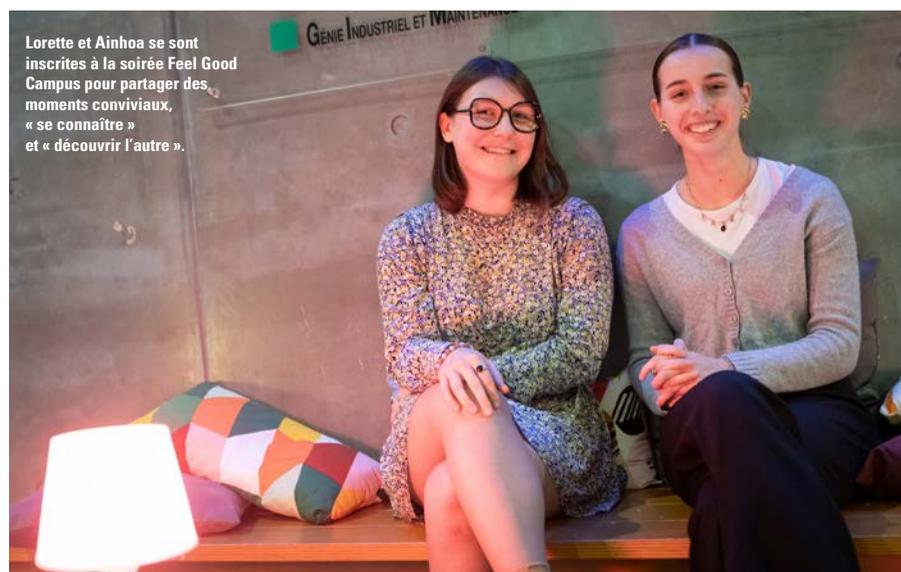
Le temps d'une soirée, l'IUT de Saint-Malo a pris des allures de temple du bien-être. Coussins moelleux, musique planante, coins cocooning, éclairages colorés, bar à tisanes, chocolat et fruits secs, ont transformé le hall de l'établissement. Lorette et Ainhoa ont le sourire aux lèvres. « On découvre l'IUT sous un autre jour » apprécient les étudiantes en BUT Carrières juridiques. Les

amies se sont inscrites à la soirée Feel Good Campus « parce qu'on a besoin de moments conviviaux, de penser à autre chose qu'au travail. On a envie de se connaître et de découvrir l'autre, de rire et de bien manger. On va participer à un atelier pour apprendre à faire des galettes et des crêpes ! »

« On se pose des questions sur l'avenir »

L'Agglomération, l'IUT et le Service de santé des étudiants (SSE) de l'Université de Rennes se sont associés pour offrir ce moment de détente soutenu par le CROUS Bretagne dans le cadre de l'appel à projets Contribution vie étudiante et de campus. Au menu : ateliers culinaires, de sophrologie, gestion du stress et cohérence cardiaque, bilans diététiques individuels, séances de Pilates, manucure, Mandalas en libre-service, jeux de société, distribution de balles anti-stress et de masseurs de tête... Le programme a été élaboré en concertation avec le Comité étudiant pour répondre aux besoins des jeunes. Le stress, Lorette et Ainhoa le connaissent bien : « C'est un sujet dont on parle beaucoup dans notre groupe d'amis. On angoisse pour les examens, on fait attention à nos dépenses, on se pose des questions sur l'avenir : dans quel monde allons-nous vivre ? » Pour gérer ses émotions, Lorette pratique déjà la sophrologie. Contrairement à Morgane, en licence pro tourisme à L'Institution - La Providence : « Je me suis inscrite à l'atelier pour découvrir cette méthode dont j'entends beaucoup parler, explique-t-elle. C'est enfin l'occasion de voir si elle peut m'aider. »

* se sentir bien sur le campus



Lorette et Ainhoa se sont inscrites à la soirée Feel Good Campus pour partager des moments conviviaux, « se connaître » et « découvrir l'autre ».

« On peut apprendre à gérer l'angoisse »

Anne et Florence, infirmières au Service de santé des étudiants (SSE), animent les ateliers de sophrologie, de gestion du stress et de cohérence cardiaque du Feel Good Campus. « Cette soirée est une autre façon d'épauler les étudiants, se réjouissent-elles. On ne fera pas disparaître les révisions, les examens, les moments compliqués. Mais on peut apprendre à gérer l'angoisse qui les accompagne. La sophrologie, la cohérence cardiaque, méthodes auxquelles nous sommes formées, sont des outils que les étudiants peuvent utiliser pour se relaxer et diminuer leur stress. Les ateliers permettent de les initier à ces techniques. L'idée est qu'ils repartent avec des

exercices simples à reproduire pour gagner en sérénité. » Répartis dans les salles de l'IUT, les intervenants invités s'attachent à partager leur savoir, à apporter des conseils aux jeunes qui leur font face, dans une ambiance bienveillante et chaleureuse. Ils sont commerçants (Ladies'Ga'Galettes), coach sportif (Romane Biger), rattachés au SSE (les infirmières Anne Abiven et Florence Coulouarn, la diététicienne Anne-Lise Richer), exercent à l'hôpital (Charline Barbé, diététicienne)... La soirée Feel Good Campus « répond aux ambitions du 2^e schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche adopté par Saint-Malo Agglomération en 2023, dit Joël Hamel, Vice-président en



Les étudiants ont pu s'essayer à plusieurs ateliers le temps d'une soirée.

charge de l'enseignement supérieur. La collectivité renforce ses actions dans le domaine de la santé et du bien-être, en intégrant la santé dans les initiatives locales et en les rendant accessibles à tous, quel que soit le cursus d'inscription. »

« René Couanau était un visionnaire »

René Couanau, grande figure de la scène politique, s'en est allé le 30 novembre 2024, à l'âge de 88 ans. Ancien maire de la cité corsaire et député d'Ille-et-Vilaine, le Malouin fut aussi, de 2001 à 2007, le premier président de l'Agglomération. Celui qui lui succède aujourd'hui, Gilles Lurton, fidèle parmi les fidèles, le raconte et revient sur la vision que souhaitait impulser l'ancien élu à cette nouvelle collectivité locale.

Quel rôle a joué René Couanau dans la création de Saint-Malo Agglomération ?

Il en a été à l'origine. À cette époque, il n'y avait pas d'obligation à le faire mais une forte incitation de l'État à ce que les communes puissent se regrouper entre elles. René Couanau a su convaincre la plupart des maires de cette nécessité, afin de mieux faire ensemble ce que l'on faisait moins bien tout seul.

Était-il à contre-courant ?

Je dirais plutôt qu'il a su faire en sorte que les maires acceptent de travailler entre eux. Ayant moi-même été conseiller communautaire, j'avais le sentiment que lorsqu'il était président, tout était fluide. Alors certes, en coulisses, lors de bureaux et autres, il y avait certainement des tensions, comme dans toute collectivité, mais il avait un tel charisme qu'il savait fédérer autour de lui. Il avait cette force, cette volonté d'avancer. René Couanau avait cette capacité d'impulser, d'aller au bout des projets quand il pensait que c'était positif pour la population.

Il y avait aussi tout un projet politique à façonner. Comment cela a-t-il pris forme ?

Un certain nombre de compétences ont été données à l'Agglomération : la collecte des déchets ménagers, les transports urbains ou encore le développement économique. Sur ce dernier point, je me souviens de tout le travail



René Couanau a été, en 2001, le premier président de l'Agglomération (photo d'archives).



Député puis maire et président de l'Agglomération, Gilles Lurton marche dans les pas de René Couanau.

qui a été réalisé pour acquérir les terrains de la zone Atalante et ainsi donner vie à la première zone d'activités économique de l'Agglomération. Il a fallu, aussi, créer toute une administration, disposer de locaux. René Couanau a beaucoup fait sur tous ces sujets. Il nous a permis d'arriver là où nous sommes aujourd'hui.

Quelle était sa vision de l'Agglomération ?

Il voulait disposer d'un vrai organe de développement pour le territoire. Et il voyait grand. Il n'avait pas peur de dire que les frontières de Saint-Malo Agglomération pouvaient aller bien au-delà de ce qu'elles sont. Preuve en est, c'est lui qui a fondé le Pays de Saint-Malo. Là-dessus, René Couanau était un visionnaire pour tout le territoire.

Vous avez été son assistant parlementaire et son adjoint à la mairie de Saint-Malo. Qu'avez-vous tiré de cette relation de proximité, dans votre parcours politique aussi bien que dans votre vie personnelle ?

Je le dis sans détour, il m'a tout appris. Dans sa façon de travailler, de s'occuper aussi bien de la personne la plus humble, la plus en difficulté, que de gérer de gros dossiers, comme a pu l'être la création de l'Agglomération. Il était capable de ça. C'était sa force. Et puis sa personnalité m'a tout autant marqué. Quelqu'un d'humain au fort caractère, qui savait assurément convaincre.

Faune & flore

ATLAS
Saint-Malo
Agglomération
BIODIVERSITÉ

Je participe à l'inventaire !

En vous baladant, vous observez des animaux, des plantes ou des sites intéressants?

Aidez-nous à les recenser sur l'atlas en ligne !



stmalo-agglomeration.fr

Vie quotidienne > Nature et climat > L'atlas de la biodiversité

Financé par :



Saint-Malo
Agglomération